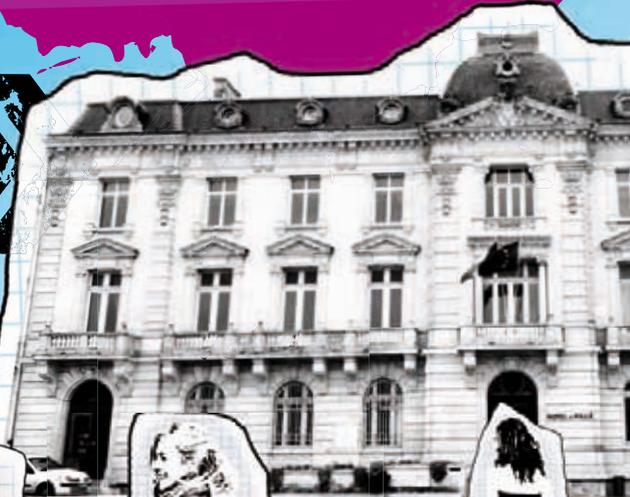


Toi aussi, fais bouger ta ville

REJOINS LE

Conseil
local de la
jeunesse



Tu as entre 15 et 25 ans, tu habites ou étudies à Mont de Marsan,

REJOINS LE
Conseil local de la jeunesse

Le CLJ, c'est :

Donner la possibilité aux jeunes d'exprimer leurs besoins, de proposer des idées et de concrétiser des projets par l'intermédiaire du CLJ

Être consulté par le Conseil municipal sur différents sujets, projets ou pour différentes requêtes. Le CLJ travaillera à partir des demandes qui seront discutés entre jeunes pour rendre compte aux différents élus.

Le CLJ ne se substitue ni aux élus du Conseil municipal ni aux autres instances déjà existantes. Ses membres ne doivent pas s'exprimer en tant que représentants associatifs, syndicaux, politiques, religieux ou autres. Dans le cadre de leurs travaux, les Jeunes sont soumis à une obligation de réserve.

Quel est le rôle du CLJ ?

Le Conseil Local des Jeunes est une instance de réflexion, de participation et de consultation auprès de la municipalité, sur des thèmes relatifs à la jeunesse.

Pourquoi t'investir dans le CLJ ?

Pour offrir aux jeunes un espace de parole et de décisions et construire collectivement les politiques locales.

Pour animer une instance de réflexion, de propositions, d'actions au travers la mise en œuvre de projets, de consultations, d'interpellation des élus.

Pour favoriser une synergie entre tous les projets jeunesse. Devenir une vraie force de propositions.

Comment poser ta candidature ?

Tu es intéressé ? Contacte le PJSE au 05 58 93 68 74.

Email : clj@montdemarsan.fr

Rens. : Pôle Jeunesse Sports Education, tél. 05 58 93 68 74

Inscriptions au plus tard le 9 avril 2011